

Commune de
Bouglainval
 Eure-et-Loir

Révision du
Plan Local d'Urbanisme



PLAN DES SERVITUDES ET DES CONTRAINTES
 la commune **6.2**

- ▶ Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 8 juillet 2021
- ▶ Arrêt du projet le 23 juin 2023
- ▶ Dossier soumis à enquête publique du 9 janvier au 9 février 2024
- ▶ Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée XX/XX/XXXX

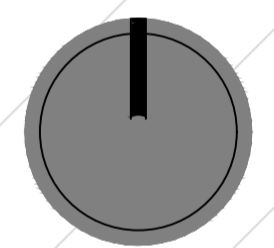
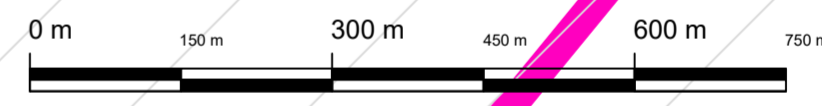
ECHELLE :
1/7500

PHASE :
 Enquête publique

en perspective
 urbanisme & aménagement
 4bis rue Saint-Barthélemy - 28000 Chartres
 courriel : agence@enperspective.urba.com

Vu pour être annexé à la
 délibération du conseil municipal
 du 23 juin 2023

arrêtant la révision du
 plan local d'urbanisme
 de la commune de Bouglainval
 Le Maire,



SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- AC1 : Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits
- AC1 : Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits (PDA)
- I4 : Périmètre de servitude autour d'une ligne électrique aérienne ou souterraine
- T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de déagagement

CONTRAINTES

- Plafond des hauteurs - Directive paysagère sur la Cathédrale ND de Chartres